

LIVRET DE RENTRÉE USEP ALLIER



POUR UNE rentrée : ●● #REUSSIE

....



20
TERRE
DE JEUX
24

FÉDÉRATION **ALLIER**

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

le sport scolaire de l'École publique

<https://allier.comite.usep.org>



L'USEP, C'EST QUOI ?



L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré, secteur sportif scolaire de la Ligue de l'Enseignement, membre du Comité Olympique et Sportif Français (CNOSF) contribue à la formation sportive et citoyenne de tous les enfants des écoles primaires publiques.

Pour cela, elle génère de l'activité physique, sportive et associative, développant des compétences motrices, sociales et civiques et favorisant l'engagement des enfants dans un cadre associatif porteur de responsabilisation, de sens, dans le respect de valeurs humanistes et fraternelles.

En France, la fédération de sport scolaire de l'Ecole Publique, s'adresse à 2 millions d'élèves et compte près de 800 000 licenciés enfants et adultes répartis sur 11 000 associations d'écoles.



Habilitée par le Conseil d'Etat, elle propose des rencontres associatives et sportives diversifiées et adaptées, dans la continuité de l'école, en Temps Scolaire pour tous les élèves de la classe et Hors du Temps Scolaire pour tous les enfants licenciés volontaires.

Dans l'Allier, l'USEP ce sont plus de 2 500 licenciés dans 20 associations d'école qui participent de ce projet sportif et citoyen.

L'enseignant peut donc contribuer à faire vivre en actes les objets d'enseignement au travers de l'animation de son association, de la participation à une rencontre sportive et associative qui donne tout son sens aux apprentissages en jeu, ou de l'organisation d'une rencontre. Pour ce faire, il peut s'appuyer sur les nombreux outils et formations de l'USEP, mais aussi bénéficier des ressources logistiques, juridiques, matérielles, financières et humaines qu'offre notre association.

L'USEP, C'EST QUI ?



L'USEP regroupe des adultes **animateurs, parents, enseignants, intervenants** qui organisent, participent à l'encadrement et la sécurisation des rencontres sportives, à l'animation des associations et de la vie départementale. L'USEP ce sont également des enfants scolarisés en écoles maternelles ou élémentaires, en établissement spécialisés, tour à tour participants, responsables, organisateurs de rencontres sportives et associatives.

L'USEP départementale c'est un comité directeur composé de 17 élus et un salarié.

FRANCOIS DOCHEZ
VICE-PRÉSIDENT

ALEXIS BESSE
PRÉSIDENT

MICKAËL BELLEC
VICE-PRÉSIDENT

THIBAUT JAY
TRÉSORIER

ALAIN TEXIER
SECRÉTAIRE

RESPONSABLES DE SECTEURS

Moulins Cycle 1

Marjolaine RAUBEN

marjolaine.rauben@ac-clermont.fr

Nord Allier

Alexis BESSE

alexis.besse@ac-clermont.fr

Vichy

Suzie DELAYRE

s.delayre1821@neuf.fr

Tronçais

Alain TEXIER

alain.texier15@wanadoo.fr

Varennes/Allier

Delphine PEZERY

delphine.simon@ac-clermont.fr

Moulins Cycle 2 et 3

Alexis BESSE

alexis.besse@ac-clermont.fr

Gannat

François DOCHEZ

dochezfrancois@hotmail.fr

Montluçon/Cosne

Alain TEXIER

alain.texier15@wanadoo.fr

Tronget

Thibault JAY

thibault.jay@ac-clermont.fr

Bourbon l'Archambault

Patricia BIERRY

patricia.bierry@ac-clermont.fr

Hors Temps Scolaire

Alain TEXIER

alain.texier15@wanadoo.fr

NOS COORDONNÉES

USEP ALLIER

USEP 03

Maison Départementale des Sports

4 rue Refembre

03000 MOULINS

Délégué Départemental USEP03

Pierrick DESCHAUME

Tél : 06 50 06 34 74

Mail : cdusep03@gmail.com

POURQUOI ADHÉRER ?



- Des aides financières au développement (aide aux dispositifs « une école, un club », "30 minutes d'Activité Physique Quotidienne", "Génération 2024")



- Prêt de matériel

- Accompagnement dans la mise en place de rencontres sportives associatives temps scolaire et hors temps scolaire

- Un calendrier avec des rencontres proposées tout au long de l'année (opérations nationales, départementales et de secteurs)

- Un accompagnement personnalisé pour les démarches administratives et la mise en place d'activités

- Une organisation en secteurs pour être au plus près de vous

- Adhérer, c'est enfin offrir aux enfants le **sentiment d'appartenance** à une fédération laïque porteuse de valeurs humanistes et fraternelles



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Des Opérations Nationales

| DATE | EVENEMENT | |
|----------------------------|--|---|
| 21 Septembre | Journée Nationale du Sport Scolaire |  |
| 20 Novembre au 09 Décembre | Semaine de la Laïcité | |
| 23 au 26 Janvier | Camp Olympique CRUSEP à Super-Besse |  |
| Février/Mars | La Maternelle entre en Jeu Jeux d'opposition | |
| Avril/Mai | La Maternelle entre en Jeu Orientation | |
| Mars/Avril/Mai | A l'USEP, l'Athlé ça se VIE | |
| 03 au 08 Avril | Semaine Olympique et Paralympique |  |
| Mai/Juin | P'tit Tour USEP | |
| 23 Juin | Journée Olympique |  |
| Tout au long de l'année | P'tits Reporters | |

Des Opérations Départementales

| DATE | EVENEMENT |
|-------------------------|---|
| Avril/Mai | Randonnées Urbaines Randonnées Mémoire |
| Mai/Juin | Activités Pleine Nature |
| Tout au long de l'année | Rencontres Hors Temps Scolaire |

Et tout au long de l'année des rencontres de secteurs (P'tit Bal, Engins Roulants,... ainsi que vos propositions de rencontres)

Pour chaque action, des documents pédagogiques librement accessibles sur le site départemental sont disponibles pour mener des actions autour des activités sportives mais aussi autour de la citoyenneté, du handicap, de l'olympisme, de la santé ou du développement durable

GÉNÉRATION 2024

Le dispositif de labellisation Génération 2024 veut renforcer les passerelles entre l'École et le mouvement sportif.



Par leur capacité à offrir des modèles d'identification », « les Jeux olympiques et paralympiques mettent en perspective les relations entre l'École et le Club pour les nouvelles générations. »

Au regard des critères de labellisation, l'USEP peut apporter son aide pour :

- Dynamiser le projet d'école (lien entre le sport scolaire et les autres domaines d'enseignement) ;
- Favoriser les pratiques inclusives,
- Développer la vie associative (en impliquant les enfants) ;
- Développer la vie sportive (participation aux rencontres et aux opérations nationales, prêt de matériel).

Cette labellisation concourt à la construction de l'héritage 2024.

Si ce projet, cette dynamique vous intéressent ou si vous avez besoin de plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le conseiller pédagogique départemental EPS

Contact :

cpd-eps-ia03@ac-clermont.fr

06.22.10.69.08

Matériel

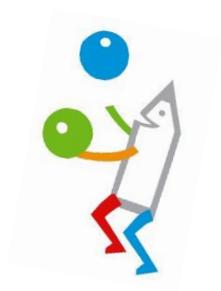
Le Comité Départemental USEP vous propose, quel que soit votre niveau d'enseignement un prêt de matériel pour mettre en place vos cycles d'apprentissage ou pour organiser vos rencontres. Ce prêt s'adresse aussi bien aux classes de maternelles qu'aux classes d'élémentaires pour une durée de 5 à 9 semaines.

Pour réserver le matériel, [cliquez ici](#),
ou rendez-vous sur notre site(<https://allier.comite.usep.org>)

CYCLE 1:

Gym
Engins Roulants
Jeux de précision
Pass Eveil (athlétisme)

Mes Premières Raquettes
Equilibre
Le Petit Orienteur



CYCLE 2:

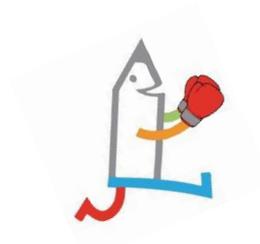
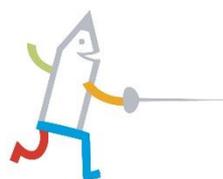
Gym
Engins Roulants
Golf
Pass Eveil (athlétisme)

Arts du Cirque
Kinball
Sarbacane
Boccia

CYCLE 3:

Arts du Cirque
Golf
Boccia
Crosse québécoise
Orientation
Tir à l'arc
Volenta
Handball
Tennis
Rollers

Kinball
Baseball
Boxe
Escrime
Hockey
Torball
Tchoukball
Basketball
Badminton



FOIRE AUX QUESTIONS (1) ?



• Puis-je prendre un « paquet » de licences pour qu'elles servent à différents enfants de l'école ?

Non, les licences sont nominatives. 1 licence = 1 enfant. Chaque licence doit être enregistrée dans votre espace asso du webaffiligue.

• Dois-je prendre des licences en plus de l'affiliation ?

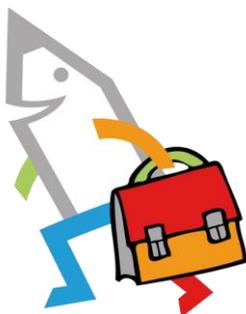
Oui. Une association ne peut « vivre » sans forces vives. L'association USEP comme toutes les associations doit être gérée par, a minima, 2 adultes. Les statuts d'une association USEP stipulent également qu'elle doit s'adresser à un public ENFANT qu'il convient aussi de licencier.

• Peut-on utiliser le compte de l'association sans adhérer ?

Non, pour utiliser le compte, l'association doit être affiliée et gérée par 2 adultes licenciés USEP au minimum. D'autre part, le compte USEP sert à faire vivre le projet USEP de l'association.

• Un enfant doit-il avoir sa licence personnelle ?

Oui, là aussi, c'est la base de la vie associative. Il peut d'ailleurs compléter seul (ou avec aide) sa licence en collant sa photo, en écrivant ses coordonnées et en signant et nous vous engageons à ce qu'il ait cette licence entre les mains régulièrement. N'hésitez pas à la lui confier : vous pouvez imprimer autant de fois que nécessaire vos licences à partir de votre espace asso sur le weaffiligue.



FOIRE AUX QUESTIONS (2) ?



• Il n'y a personne pour accompagner les enfants sur les mercredis Usep.

Avez-vous pensé aux parents ? Les avez-vous sollicités ?

Les avez-vous associés ? Tous les animateurs sont à-même de prendre en charge des animations, voire la responsabilité de rencontres. La Formation d'Animateurs peut aider à mieux envisager cette prise en charge.

• Je suis déjà directeur de l'école et mandataire Occe. Ma collègue veut faire le P'tit Tour mais difficile en termes de charge de travail d'avoir un compte Usep en plus à gérer.

Bien sûr, nous connaissons la réalité de certaines écoles. Mais il n'est dit nulle part que c'est le directeur qui doit être président de l'association USEP d'école ! Il est membre de droit de l'association Usep, son rôle peut s'arrêter là. Les collègues qui souhaitent s'investir dans le projet USEP peuvent prendre le relais, il est également souhaitable d'associer des parents, des retraités, des amis de l'école, pour faire vivre l'association et mener à bien les projets.

• Je gère l'association tout seul et ça marche très bien comme ça.

La loi de 1901 régissant les associations impose 2 adultes au minimum pour gérer une association. A l'Usep, comme dans toutes les associations, on ne peut pas décider tout seul, ni engager des dépenses sans jamais rendre de compte. Vous devez vous entourer, conformément à vos statuts, répartir les rôles, décider en comité et rendre des comptes aux adhérents en assemblée générale. Pensez à faire appel à des parents ou tout autre adulte impliqué dans la vie de l'école.



FOIRE AUX QUESTIONS (3) ?



• **L'Usep, c'est trop cher**

De quoi parle-t-on ? De la participation à une rencontre P'tit Tour, à une rencontre multi-activités, de l'emprunt de matériel, d'une aide technique?

De la couverture assurantielle ? De la prise en charge de certains transports?

De certaines collations ? Ou de tout cela ? Quelle autre fédération sportive propose des licences à ce tarif ?

L'Usep est une fédération d'associations qui définit un projet d'activités, un budget et rend des comptes en assemblée générale. N'hésitez pas à venir voir comment cela fonctionne, venez participer aux choix permettant de pérenniser les actions au service des enfants.

Avez-vous sollicité les familles lors de la rentrée, d'une A.G (Assemblée Générale) ? Avez-vous rencontré la mairie et sollicité une subvention puisque l'association USEP d'école n'est pas l'école mais une association sportive et peut, comme n'importe quelle autre association sportive de votre commune, prétendre à des subventions. Avez-vous envisagé des actions qui permettraient de financer une part des licences ?

• **Les enfants et les adultes sont-ils assurés à l'USEP ?**

TOUS les LICENCIES USEP (enfants, enseignants, adultes non enseignants) sont couverts par l'APAC (assurance de la ligue de l'enseignement) lors des activités USEP, qu'elles se déroulent en Temps ou Hors du Temps scolaire. Les enseignants sont également couverts en tant qu'organisateur de rencontres.

TARIFS DÉPARTEMENTAUX

| | |
|---|--------|
| Affiliation | 50,15€ |
| Création association (offert par le Comité Départemental) | 36€ |
| Licence Adulte | 23,92€ |
| Licence Enfant Maternelle | 5,48€ |
| Licence Enfant Élémentaire | 5,82€ |

AVANTAGES*

Chaque classe ou école affiliée peut bénéficier du remboursement:

- d'un transport pour participer à une rencontre départementale
ou
- d'une visite guidée d'une structure culturelle lors des randonnées départementales (avril/mai)
ou
- de l'achat de matériel sportif

Le Comité Départemental peut aussi proposer pour les enseignants une formation PSC1

L'affiliation de l'association à la Ligue de l'enseignement et à l'APAC permet à l'association USEP ou à l'association scolaire et à leurs membres licenciés USEP de bénéficier gratuitement de la « MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION » de l'APAC garantissant la responsabilité civile de l'association personne morale, ses risques divers, la Responsabilité civile et l'Individuelle Accident de ses adhérents en temps scolaire comme en hors temps scolaire.

L'Usep étant le secteur sportif de la Ligue de l'enseignement, toutes les associations d'écoles peuvent bénéficier **gratuitement** des services de la Ligue (Laïcité : ateliers/jeux ; éducation aux médias : ateliers numériques, Radio éducation citoyenneté ; éducation lutte contre illettrisme : Lire et Faire Lire, les Incorruptibles, nous avons aussi divers ateliers et interventions autour du développement durable, création de BD...)

* Sous réserve d'obtention des subventions demandées

COMMENT NOUS CONTACTER ?

USEP 03

4, rue Refembre
03000 Moulins
Tél : 04 70 47 18 41

Retrouvez nous sur les réseaux

Site : <https://allier.comite.usep.org>

Facebook : USEP 03

Twitter : @03Usep

Instagram: usepallier



CONTACTER LA DELEGATION DEPARTEMENTALE

Président USEP03

Alexis Besse

Tél : 06 82 10 76 85

Mail : alexis.besse@ac-clermont.fr

Délégué Départemental USEP03

Pierrick Deschaume

Tél : 06 50 06 34 74

Mail : cdusep03@gmail.com